



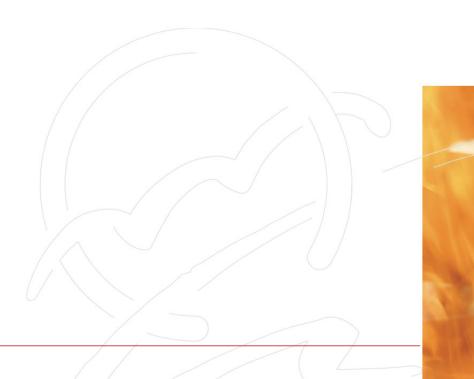




www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2017

Avril 2018





Sommaire

I. COMI	TÉ DE DIRECTION	4
2. MOT I	DU COMMANDANT	ϵ
3. GENE	RALITES	7
3.1	Association de communes	-/
3.2	Effectifs	8
3.3	Recrutement	8
3.4	Structure et organigramme (au 1er janvier 2018)	9
3.5	Interventions	10
3.6	Promotions 2017 (effectives au 1er janvier 2018)	12
4 ADMI		
	NISTRATION Le fonctionnement administratif du SDIS	15
4.1		15
4.2	Le personnel	15
4.3	La gestion des rapports d'interventions	15
4.4	La comptabilité	15
5. PRÉVE	INTION INCENDIE	16
5.1	Introduction	16
5.2	Prévention incendie, Police du feu	16
5.3	Bornes hydrantes (BH)	16
5.4	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	17
5.5	Gestion des accès aux bâtiments	17
5.6	Dossiers d'interventions	17
5.7	Manifestations	17
5.8	Exercices d'évacuation et cours feu	17
3.0	Excitated a evacuation of cours rea	. ,
6. TECH	NIQUE	18
6.1	Le fonctionnement technique du SDIS	18
6.2	Véhicules	18
6.3	Matériel	19
6.4	Casemes et locaux	19
7. FORM	ATION	20
7. FORM 7.1		20
7.1	Organisation de la formation Filière de formation	20
7.3	Instructeurs Fédéraux	21
	Ecole de formation I (EFI)	21
7.5	Formation par site	21
7.6	Cours ECA 2017	22
8. APPA	REILS RESPIRATOIRES ISOLANTS	23
8.1	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.2	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.3	Contrôles médicaux	24
8.4	Matériel PR	24
9 ORG4	NES D'INTERVENTION	26
9.1	Site de NYON	26
9.2	Site de ST-CERGUE	29
	Site de GENOLIER	31
9.4	Site de BONMONT	33
IO. LIST	E DES ABRÉVIATIONS	35





I. Comité de direction

COMPOSITION

Présidence : Patrick Barras, municipal, Chéserex
Vice-présidence : Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres : Jacques Mühlemann, municipal, Signy

Dominique Gafner, municipal, St-Cergue Alain Blumenstein, municipal, Givrins

Secrétaire : Nathalie Haab, Chéserex

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à 7 reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE QUATRIEME EXERCICE COMPLET, LE CODIR:

o a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°06/2017 Comptes 2016 Préavis N°07/2017 Budget 2018

o s'est prononcé sur les notes suivantes : Note N°02/2017 Remplacement TP Z122

Note N°03/2017 Nomination des officiers du SDIS Nyon-Dôle pour 2018





Cette quatrième année de fonctionnement démontre une fois encore toute l'efficacité et la raison d'être de notre association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Que ce soit au niveau de l'opérationnel, des finances ou du politique tout a fonctionné à merveille. Les chiffres parlent d'eux même, plus d'intervenants, plus d'interventions, des nouveaux moyens, un budget tenu et des comptes positifs.

Toutefois, ces chiffres appellent à une certaine réflexion. Il a été dit que le SDIS est intervenu à 449 reprises en 2017 (toutes interventions confondues) ce qui représente largement plus d'une intervention par jour. On sait également qu'un peu moins d'un quart des interventions, soit environ une centaine, sont assumées par nos permanents qui sont au nombre de cinq. Cinq quand l'effectif est au complet, à savoir quand personne n'est en vacances ou malade, pas occupé par l'une des multiples séances à l'extérieur de la caseme, suivant une formation ou en dispensant une au niveau du canton par exemple.

Notre organisation veut que l'engagement des permanents permette de limiter l'engagement des membres des groupes jour qui doivent quitter leur travail pour venir en intervention. Les employeurs qui jouent le jeu apprécient la solution des permanents, limitant ainsi l'engagement de leur(s) salarié(s) pour le service du feu, uniquement pour des cas le nécessitant vraiment. Il est à souligner la difficulté actuelle de trouver des intervenants de jour, sans oublier de prendre en compte le temps de déplacement pour se rendre en caseme qui, selon les heures, devient problématique.

Ces différents éléments démontrent que notre système a atteint ses limites. Ce d'autant plus si nous prenons en compte les risques liés aux différents projets de constructions en cours et l'augmentation de la population dans notre région, qui devrait passer de 45'000 à environ 50'000 habitants d'ici la fin de la législature. De plus, nous sommes confrontés à la problématique de l'âge, puisque même si les âges de nos permanents sont bien répartis, les années avancent et, pour certains, il sera bientôt temps de réfléchir à la retraite.

Ces chiffres confirment les projections effectuées par le CODIR en 2015 dans un préavis qui visait l'engagement d'un permanant en 2016, ce qui a été fait, et un en 2017, engagement qui a été mis en stand-by. En effet, le CODIR a jugé qu'il était judicieux d'attendre la confirmation de l'évolution de ces chiffres et le passage à l'unification des participations communales au financement de notre SDIS avant d'aller plus loin dans ce projet. Ces éléments étant désormais effectifs, il apparaît plus que nécessaire d'entreprendre les démarches en vue de renforcer notre équipe en engagent un permanant supplémentaire. Ce à quoi le CODIR va s'atteler!

Mais ce n'est pas tout, nous allons également continuer de tout mettre en œuvre pour, notamment :

- Maîtriser nos coûts tout en continuant à se doter de moyens d'interventions modernes et sécurisés ;
- Continuer notre politique d'engagement et de formation de sapeurs-pompiers volontaires et surtout, tout faire pour les garder au sein de notre SDIS ;
- Suivre l'évolution du dossier de la future caserne de Chéserex.

Enfin, au nom du CODIR, un grand MERCI à tous pour tout le travail accompli!

Pour le Comité directeur : Patrick Barras, président



S'engager!

Hommes ou femmes, sapeurs-pompiers volontaires depuis une année ou depuis vingt ans. Incorporés dans un détachement de premier secours ou un détachement d'appui, sapeurs ou gradés, ils ont tous cet état d'esprit et un but en commun, le sens de la mission qu'ils doivent accomplir, celui de sauver des personnes, des animaux, de défendre l'environnement et de protéger les biens. Parfois, ils représentent le dernier recours face à une détresse. Ils partagent le même mental, celui qui permet d'accepter les nombreuses contraintes de cet engagement, mais qui permet également d'atteindre le niveau de préparation opérationnelle exigé pour remplir nos missions.

Je suis pleinement conscient de la valeur des hommes et des femmes qui composent le SDIS, c'est sa plus grande richesse et chaque membre doit savoir qu'il a sa place dans la réussite de la mission. C'est la force de notre collectif qui fait la différence en cas de difficultés.

Pour 2017, en regardant dans le rétroviseur, on aperçoit les portes ouvertes de la nouvelle caseme de Genolier, qui ont permis de présenter ce magnifique outil de travail à la population de la région. On voit également le nouveau visuel qui a été choisi par la Fédération Vaudoise des SP pour la campagne de recrutement. Il était effectivement temps de changer les affiches et flyers afin d'être plus percutant. Le SDIS a complété ces moyens avec la création de banderoles disposées dans les endroits névralgiques de plusieurs communes du SDIS.



Notre groupe audiovisuel nous a également préparé un clip destiné aux réseaux sociaux. Toutes ces actions se sont montrées efficaces puisque le soir du recrutement ce sont 40 personnes qui se sont présentées entre les 4 sites opérationnels. Au final, après la phase de sélection, ce sont 27 recrues du SDIS qui suivront l'école de formation en 2018.

Le SDIS Nyon Dôle est fière de pouvoir compter dans ces rangs sur 3 nouveaux instructeurs. Actuellement dans la dernière ligne droite de leur formation, ces 3 officiers ont acceptés il y a quelques mois de relever ce défi de taille. Ils ont brillamment réussi les différentes phases de sélection. Ce n'est vraiment pas une sinécure et c'est au prix d'un long travail et d'un engagement soutenu qu'ils ont pu atteindre les portes de l'école suisse d'instructeur sapeurs-pompiers. Bravo à eux et quel bel exemple d'engagement!

Engagement toujours avec 2 jolis projets pour les années à venir. Le 25 août 2018 aura lieu la manœuvre Franco-Suisse à St-Cergue. Les 3 et 4 mai 2019, aura lieu à Chéserex, la 112ème assemblée et concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers. A ne pas manquer!

Nous avons tous cette passion en commun qui nous anime. Elle est dévorante mais c'est elle qui nous pousse à accepter toutes les contraintes qu'un engagement dans un SDIS représente. C'est lourd, mais en contrepartie, quelle satisfaction lorsqu'une intervention permet de rétablir une situation délicate, d'aider, de réconforter voir de sauver une personne ou un animal. C'est dans ces moments qu'on perçoit toute la grandeur de notre **engagement** et qu'on en oublie les désagréments.

Merci à l'ensemble du personnel du SDIS pour son travail exemplaire et sa passion.

Maj. Pierre-Yves Corthésy







3. Généralités

3. Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Borex, Chéserex, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en 2017, afin de valider certains préavis, dont notre règlement et notre budget pour 2018.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Daniel Gallay, Borex.

Secrétaire: Géraldine Boulenaz, Borex.

Commune	Nom Prénom (D = Délégué ; S = Suppléant)
Arnex-sur-Nyon	Mme DE COULON Sandrine (D)
Arzier-Le Muids	M. DUGON Christian (D)
	M. ESSELBORN François (D)
	M. HÜBSCHER Patrick (S)
Borex	M. GALLAY Daniel (D)
	M.VUAGNIAUX Jean-Luc (S)
Chéserex	M. FLEURY Dominique (D)
	M. BORY Alexandre (D)
Crans	M. FAILLETTAZ Jean-Luc (D)
	M. HENRIOUX Bernard (S)
Crassier	M. GROSPIERRE Jean-Claude (D)
Duillier	M. BOSSON Claude (D)
	M. MUGNIER Jacques (S)
Eysins	M. MOTTAZ Michel (D)
	M. HALDIMANN Jean-Luc (S)
Genolier	M. RICHARD Georges (D)
	M. ZUCCHELLO Jean (S)
Gingins	M. SONNEY Jean-Marie (D)
	M. PEYTREMANN Christophe (S)
Givrins	M. BLUMENSTEIN Alain (D)
	M. PRADERVAND Yves (S)
Grens	M. BIDAUX Luc (D)
La Rippe	M. WIDMER Jean-Pierre (D)
	M. GERBER Sylvain (D)
	M. CARNAL Sébastien (S)
	Mme BORY Dominique (S)
Nyon	M. GAY Maurice (D)
	M. ULDRY Claude (S)
Prangins	Mme DURGNAT LEVI Alice (D)
	M. BAUMGARTNER Christian (D)
	M. CHEVALIER Denys (S)
Signy-Avenex	M. NICOLE Patrick (D)
St-Cergue	M. GALIBOURG Gabriel (D)
3	M. MATHEZ Laurent (D)
Trélex	M. HAUSER Patrick (D)
	Mme VOGEL Evelyne (D)
	M. HOFMANN Pierre (D)
·	- (/





3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2017, nous étions 261 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2018, nous sommes 265 sapeurs-pompiers (244 hommes et 21 femmes) soit :

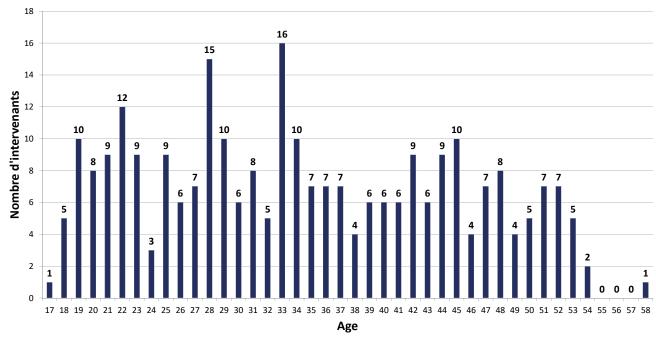
- 136 au détachement de premiers secours (DPS),
- 102 au détachement d'appui (DAP),
- 27 à l'école de formation (EF).

Officiers	55				
Sous-officiers	59				
Sapeurs	124				
Recrues	27				

Il est à noter que 5 personnes sont incorporées dans 2 sites différents.

Nous avons dénombré 23 démissions durant l'année 2017, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

Toutes les opportunités sont bonnes pour présenter nos activités. La journée portes-ouvertes de la nouvelle caserne de Genolier au mois de mai, mais également les soirées d'accueil des nouveaux habitants dans les communes.

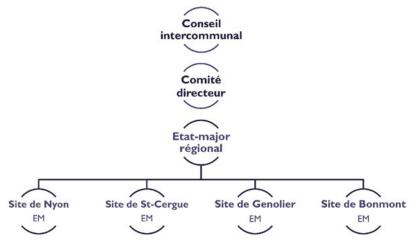
La campagne de recrutement cantonale a été un réel succès. Un grand nombre de personnes désireux de devenir sapeur-pompier volontaire se sont présentées à la soirée d'information du 2 novembre dans les 4 casemes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une matinée de sélection a été organisée le samedi 2 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 27 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2018.







3.4 Structure et organigramme (au 1 er janvier 2018)



Le SDIS est composé :

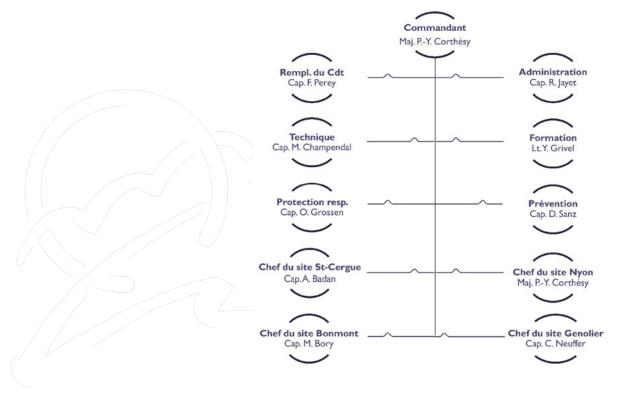
- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 6 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 6 personnes ;

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :

Le SDIS Nyon-Dôle était formé au 1 er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier;
- une section DAPY sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.







3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 449 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5500 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels.

Interventions par site opérationnel



Comparatif des interventions 2016 et 2017

SDIS Nyon-Dôle Interventions 2017	Site de Nyon		Site de St-Cergue Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL						
	2016	2017	différence	2016	2017	différence	2016	2017	différence	2016	2017	différence	2016	2017	différence
Incendies Total	90	100	10	6	13	7	2	6	4	6	5	-1	91	105	14
Nocesuellies saur seon Gerrifenire	30	32	-7	5	13	8	2	5	3	6	5	-1	39 🛣	36 🛪	-3
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDCS	13	16	3										13	16	3
Incondies dans le district	21	25	4							5			21	25	4
Incendies hors du district	9	12	3										9	12	3
Incendies de véhicules	4	9	5	-	0	-1		ı	1				5	10	5
Incendies de véhicules sur l'autercode	4	6	2										4	6	2
Accidents de la circulation Total	10	13	3										10	13	3
Accidents de la circulation	7	10	3			2							7	10	3
Accidenés de la circulation sur l'antercode	3	3	0							0			3	3	0
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	33	26	-7	12	5	-7	3	2	-1	0	3	3	47 🛪	35 🥕	-12
Dépannages d'ascenseurs	15	15	0	J	0	-1			0	0	I	- 1	16	16	0
Pollutions par hydrocarbures	70	71	- 1	2	3	1			0				72	74	2
Interventions chimiques	13	8	-5										13	8	-5
Inondations Total	42	42	0	9	7	-2	3	14	- 11	3	16	13	57	79	22
Incadations pour causes naturelles	4	. 7	3	3	2	-1	0	6	6		10	9	8	25	17
Incondations pour causes a ccidendelles	38	35	-3	6	5	-1	3	8	5	2	6	4	49	54	5
Alarmes automatiques	109	77	-32	3	4	1	5	5	0	- 1	2	1	111*	81 *	-30
Divers	23	30	7	2	2	0	1	1	0	2	5	3	28	38	10
TOTAL	405	382	-23	35	34	-1	14	28	14	12	32	20	445	449	4

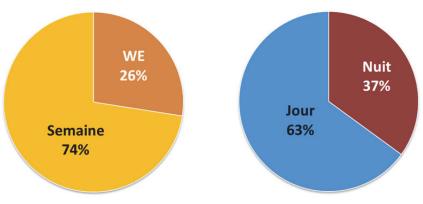
[★] A noter que certaines intervention nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaitra sous plusieurs sites.





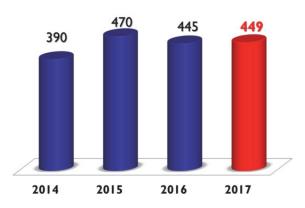
Détails des interventions

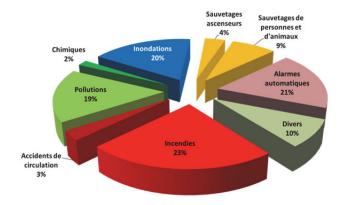
La répartition temporelle de ces alarmes est de 63% en journée, contre 37% la nuit et de 74% la semaine contre 26% le week-end (du samedi 6h au lundi 6h).



	2016	2017
- Incendies	91	105
- Accidents de la circulation	10	13
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	47	35
- Ascenseurs	16	16
- Pollutions par hydrocarbures	72	74
- Interventions chimiques	13	8
- Inondations	57	79
- Alarmes automatiques	111	81
- Divers	28	38
TOTAL DES INTERVENTIONS	445	449

Au bilan, on dénombre 4 interventions de plus que l'année précédente. C'est donc plutôt dans la stabilité mais légèrement au-dessus de la moyenne des 4 années de fonctionnement du SDIS.





La forte diminution des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des permanents. Présents pendant la journée en caserne, ils ont quand même pris en charge 90 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 105 en 2016). Ceci représente tout de même la moitié des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail car, s'ils sont mobilisés, c'est que la situation l'exige réellement.

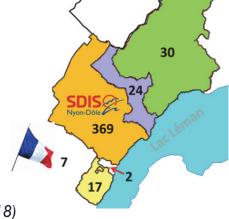




		TOTAL	369
GENOLIER	19	TRELEX	8
EYSINS	9	ST-CERGUE LA CURE	30
DUILLIER	0	SIGNY	4
CRASSIER	7	PRANGINS	41
CRANS	16	NYON	184
CHESEREX	10	LA RIPPE	7
BOREX	5	GRENS	4
ARNEX	0	GIVRINS	5
ARZIER LE MUIDS	12	GINGINS	8

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Secteur SDIS Terre-Sainte	17	
Secteur SDIS Gland-Serine	24	
Secteur SDIS Etraz-Région	30	
Céligny (GE)	2	
Divonne (F)	7	
TOTAL	80	



3.6 Promotions 2017 (effectives au 1^{er} janvier 2018)

Sur proposition des Etats-Majors de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 3 octobre 2017, les promotions suivantes :

Au grade d'appointé, le sapeur Lucienne FOYEME ROUVINEZ (site de Genolier)

le sapeur Bruno DE MATOS (site de Genolier)

Au grade de caporal, le sapeur Clément DE GARRINI (site de Nyon)

le sapeur Mikaël DOCHE (site de Nyon) le sapeur Julien PENEL (site de Nyon) le sapeur Jérôme SEYDOUX (site de Nyon) l'appointé Adrien SEEGER (site de Genolier) le sapeur Ludovic JOLLY (site de Bonmont)

Au grade de fourrier, le sapeur Nicolas IMHOF (site de Bonmont)

Dans sa séance du 8 novembre 2017, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etats-Majors de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant, le sergent Enrique MARTI (site de Nyon)

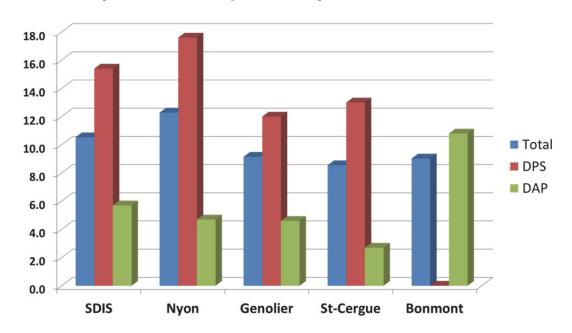
le caporal Olivier MATHEZ (site de St-Cergue) le sergent Scott ADAMS (site de Genolier) le sergent Luc PERRIER (site de Genolier)

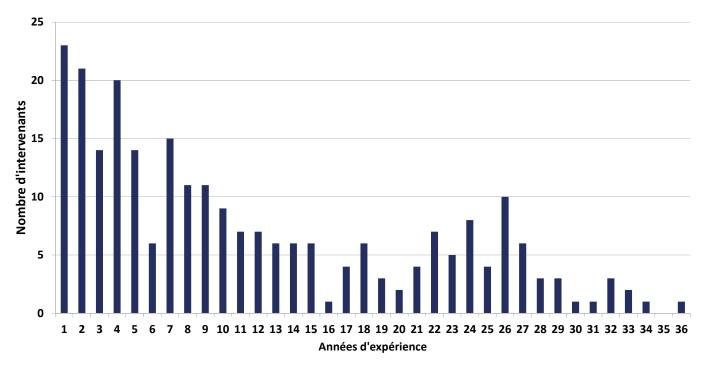
Au grade de premier-lieutenant, le lieutenant Johann DUBOIS (site de Nyon)

le lieutenant Alexandre BORY (site de Bonmont)



Comparatif de la moyenne d'expérience











4. Administration

4. Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est par contre basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclement. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.



5. Prévention incendie

5. Introduction

La prévention incendie comprend :

- o la sécurité lors de manifestations ;
- o la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement;
- o la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- o le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- o les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions :
- o est consulté lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA;
- o est consulté par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- o est aussi consulté concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA;
- o les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur;
- o les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEAI 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

En 2017, une information a été transmise aux différentes municipalités quant aux responsabilités des communes en matière de protection incendie.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service de l'urbanisme de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus de 150 dossiers traités en 2017. Il participe et conseille les organisateurs de manifestations lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire delà commune de Nyon.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et le conseil dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours garantir un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon: 758 BH ont été contrôlées (sur 784) sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Signy,

Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui représente

22 soirées et samedis matin, soit 363 heures.

Les BH de Duillier ont été contrôlées par la commune.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier: L'entretien des BH des communes de Genolier, Givrins et Trélex a été effectué par 23

sapeurs du site de Genolier pour un total de 99 heures (les défibrillateurs, ainsi que les dévidoirs portatifs installés dans les bâtiments communaux ont également été contrôlés).

Site de Bonmont: Pour les communes d'Amex-sur-Nyon, de Borex, de Chéserex et de Gingins, le DAP

Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 50 heures et une dizaine de sapeurs ont

été nécessaires pour celui-ci.

Les BH de Crassier ont été contrôlées par la commune.

Les BH de La Rippe ont été contrôlée par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé, il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

L'ensemble de ces accès sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un plan d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaire et selon nos possibilités.

Deux catégories de manifestations sont définies :

Celles au profit d'une commune (qui organise ou finance), ou une animation communale.

Celles au profit d'un organisateur privé.

Le détail des manifestations effectuées en 2017 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles, avec une forte augmentation des demandes des écoles suite à l'introduction d'une directive cantonale sur l'organisation en cas d'évènements en milieu scolaire et l'obligation d'effectuer une évacuation par année au minimum. Plus de 120 employés d'entreprise, enseignants, personnel de crèches ont été formés aux règles de prévention incendie et d'évacuation.



6. Technique



6. Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique de l'État-Major, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeaute tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financé par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		POIDS LOURDS VHC LEGERS		REMO	RQUES	BATE	AU
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	6	I	12	20	I	ı
St. CERGUE	2	2	2		5	2		
GENOLIER			2		3	3		
BONMONT			2	1	5	4		
TOTAL	10	П	12	2	25	29	I	Į.

6.2.1 Acquisitions

L'ECA nous a fourni trois véhicules :

Pour le site de Bonmont, nouveau véhicule polyvalent DAP

Marque et modèle VW T6 Transporter châssis-cabine

2.0 Bi-TDI 4motion

Dimensions (L/I/h) 5.45 m / 1.96 m / 2.15 m

3'500 kg Poids total Puissance 180 CV

Places



Pour le site de Nyon, nouveau véhicule Tonne-Pompe 2'000 litres COBRA

Marque et modèle Mercedes-Benz 1530A 8 m / 2,5 lm / 3,37 m Dimensions (L/I/h)

Poids total 15'000 kg Puissance 300 CV Places Citerne 2'000 litres

Pompe 3'500 l/min à 10 bars

Canon à eau I mobile de 600 à 4500 l/min

100 litres. Pompe d'injection One-Seven OSP-12i-4G Produit mouillant Cold cut C360 HLS (Cobra). 100m de dévidoir Lance perforante Caméra thermique, 4 ARI + 3 ARI bi-bouteilles Divers







Nouveau véhicule Porte module avec ses 3 modules

Marque et modèle Iveco Daily 70C 17HA D 4x4 120-25 4x4

Dimensions (L/l/h) 7,15 m / 2,72 m / 3,14 m

Poids total 7000 kg Puissance 170 CV Nombre de places 5

Divers Crochet de levage Palfinger City 3 tonnes

Module Tuyaux (M75)

I motopompe type 2 Ziegler TS ultra-power trokomat, 1800 m de tuyaux 75 mm

Module matériel (MMA)

Matériel hydraulique, éclairage, inondations, ventilation, alimentation

Module Transport (MTR)

Pont plat et matériel d'arrimage



L'ECA a modifié plusieurs de ces véhicules afin de pouvoir y mettre le matériel qu'ils nous ont fourni.

6.3 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant :

- o Le remplacement du semoir pour produit absorbant;
- Le remplacement de l'ensemble du parc d'appareils respiratoire pour l'ensemble de la PROV;
- o Des cales doubles d'assurage ainsi que des cales de levage automatique ;
- o De nouveaux détecteurs monogaz ammoniac et chlore ;
- o Des cagoules d'évacuation;
- o Du Trivorex pour le site de St-Cergue.

Le SDIS Nyon-Dôle a acquis le matériel suivant :

- o Matériel pour NAC pour l'ensemble des sites ;
- o Polo supplémentaire pour l'ensemble des intervenants ;
- o Augmentation de la capacité de stockage de l'armoire à clés du site de Nyon ;
- o Projecteur LED pour le véhicule secours routier et pour les formations ;
- o Auto laveuse pour les nettoyages de la caserne ;
- o Changement de la station de traitement des eaux de la halle de lavage des véhicules par la commune de Nyon ;
- o Booster et padex pour le site de Genolier.

En outre, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caseme principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes:

Site de Nyon	3350 m^2
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier)	500 m^2
Site de Genolier	400 m^2
Site de Bonmont (Gingins et Crassier)	100 m ²







7. Formation

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par sites, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- o Chaque site garde son staff de formateurs.
- o Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribués.
- o Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2017, il s'agissait du nouveau règlement ABC.
- o Les cours cantonaux sont définis en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'FCA
- o L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur cesformations.

Composition du dicastère formation en 2017 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon : Lt Yannick Grivel (permanent)

Site de St-Cergue : Plt Arnaud André
Site de Genolier : Lt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont : Plt Nicolas Berlie

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire. La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membrés d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.





7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	ARI	
Maj. P-Y Corthésy	Nyon						
Cap. F. Perey	Nyon						
Cap. D. Sanz	Nyon						
Cap. Y. Laurent	Nyon						
Plt D. Sermier	Nyon						
Plt V. Jolliet	Nyon						
Plt Ph. Bichsel	Nyon						
Plt A. André	St-Cergue						
Plt M. Zeiler	St-Cergue						

Formation effectuée en 2017

En 2017, trois membres du SDIS ont passé les phases I, 2 et 3 des sélections d'instructeur : Les Lieutenants Cédric Blumenstein (sites de Genolier et Nyon), Sylvain Gigandet (site de Genolier) et Yannick Grivel (site de Nyon). Ils participeront au cours fédéral d'instructeur en avril 2018 à Crans-Montana.

7.4 Ecole de formation I (EFI)

L'école de formation I, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP d'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine. En 2017, 23 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du cap. Yvan Laurent, aidé d'une vingtaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonnepompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 754 heures de formation pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle.

7.5 Formation par site

Site	DPS	DAP	PROV	Total
Nyon	4'003 h	893 h	I'I40 h	6'036 h
Genolier	991 h	255 h	228 h	l'474 h
St-Cergue	I'056 h	285 h	254 h	l'595 h
Bonmont	-	514 h	-	514 h

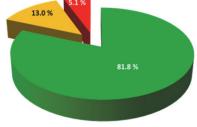
Total SDIS: 9'619 h



7.6 Cours ECA 2017

En augmentation de 40%, le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2017 s'élève à 459 jours (y compris les cours de protection respiratoire).

			F	articipa	nts par	site		otal
Type de	cours	Durée	Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	jours
FB0 I	Formation de base	2 jours	9	7	5	2	23	46
EX01	Hydraulique de base	2 jours	16	4	0	2	22	44
EX03	Tonne-Pompe	2 jours	8	I			9	18
EX04	Hydraulique planif-engagement	l jour		6			6	6
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	l jour	3				3	3
SO01	Chefs de groupes	3 jours	4	-	1	2	8	24
TAII	Conduite d'intervention de base	3 jours	2	3		3	9	27
TAI2 TAI3	Chef d'intervention Chef d'intervention engagement	3 jours 3 jours	7	4	ı		12	36
TAI4	Plans d'interventions	l jour	l	1			0	0
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	3	2	2	ı	8	4
SP56	Installation technique bâtiments	l jour	2	2	2		6	6
SN05	BLS / AED	0,5 jour	7	2			7	3.5
SP03	Module fumée	0.5 jour	2				3	1.5
SP04	Module mousse	0.5 jour	2				2	-
SP07	Remorque mousse	l jour	6				6	6
SP08	Préservation des preuves	l jour				I	1	- 1
OP01	Conduite coordonnée du groupe	l jour	2				2	2
SA07	Formateur antichute FSSP	2 jours	2				2	4
FR01	Formation permis CI	2 jours	1	2			3	6
PN03	Missions de base ABC	l jour		3			3	3
PN10	Cours REGA	l jour					0	0
SP10	Installations ferroviaires, base	l jour	10				10	10
SP12	Formation route, partie IFA	2 jours	10				10	20
SP14	Formation route, partie 2 IFA	l jour	5				5	5
SP17	Formation rail, partie 2 IFA	l jour	4				4	4
SP18	Formation conduite IFA	l jour	7				7	7
SP19	Ventilation opérationnelle	l jour		6			7	7
SP21	Formateur Cobra	2 jours	3	-			3	6
	Chef d'intervention Cobra	ljour	20				20	20
SP22 SN03	Désincarcération base	2 jours	8				8	16
SN07	Véhicules à prop. alternative	l jour	12	3	1		16	16
PN04	Chimique de base	4 jours	4	J	ı		4	16
PN06	Formation barrages	l jour	4				4	4
AD12	Travaux administratif SDIS	l jour	Li				Li	
EM	ORCA/EMCC	4 jours	i i				i	4
DIV	Journées DPS, commandant, divers	l jour	14		I		15	15
MA01	Formation managériale FVSP	3 jours	2				2	6
RH01	Gestion de la relation	6 jours	2				2	12
		5,5415	~				-	



Total SDIS	Présents	Excusés	Absents
4062	3323	530	209
convocations	81.8 %	13.0 %	5.1 %

8. Appareils Respiratoires Isolants PR



8. Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation

Composé de 126 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



8.1.2 Effectifs 2017

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	49 porteurs	
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	12 porteurs	
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	15 porteurs	
SDIS Gland-Serine	Site de Gland	23 porteurs	
SDIS Gland-Serine	Site de la Serine	5 porteurs	
SDIS Terre-Sainte	Site de SDIS Terre-Sainte	22 porteurs	
	Total :	126 porteurs	

8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de l'625 heures.

Exercice E1 : Pour la moitié de l'effectif, sur 1 soir et un samedi

Travail dans la piste et application des techniques de recherche, sauvetage et utilisation de la

caméra thermique.

Exercice E2 : Pour la moitié de l'effectif, sur 2 samedi

Piste d'entrainement cantonale, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie

Exercice Physique : Pour la moitié de l'effectif, sur 2 soirs

Test de performance 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge du

porteur.

Exercice E3 : Sur 5 soirs : travail de recherche en milieu de parking décontamination personnelle

Exercice E4: Sur 5 soirs: introduction des nouveaux appareils Dräger et mise en pratique des

phases I et 2 d'une intervention ABC chimique

Exercice E6: Sur 5 soirs: exercice de cohésion. Parcours de Gymkhana et application du SSL.

Exercice SSA: Pour la moitié de l'effectif, sur 1 samedi, sur le terrain d'entrainement du SSA, Genève

Aéroport.

Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et

ventilation.

Exercice RAMA: Pour la moitié de l'effectif, sur 2 samedi, au Centre de formation de la RAMA à Cugy

Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur feu de voiture et feu de chambre, techniques d'approche d'une porte (TOOTEM).

Recrue porteur : 9h de formations ont été données à 9 nouveaux porteurs.

Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique ainsi que d'une soirée d'accoutumance du port

de l'appareil respiratoire dans la piste d'entrainement et la zone appartement.

1014 heures ont ainsi été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices, la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

Les infrastructures ont également été mises à disposition des collègues de communes genevoises, vaudoises et françaises ainsi qu'aux gardes-frontières de la région Ouest pour la formation des chiens et de leurs maîtres.





8.^{2.2} Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 42 personnes ont suivi 81 jours de formation.

Type d	e cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PRII	Formation de base ARI	3 jours	6	18
PR22	Perfectionnement	3 jours	11	33
PR14	Formateur cantonal	4 jours	1	4
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	2	4
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	l jour	0	0
PT01	Phénomènes techniques ARI	l jour	21	21
FR01	Formateur maison de feu	2 jours	0	0
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	1	0.5

8.3 Contrôles médicaux

42 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans. Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Matériel

2017 aura surtout été marqué par le remplacement de l'ensemble du parc d'appareils respiratoire par la nouvelle ligne de produit Dräger. L'arrivée de 109 appareils et 161 masques aura nécessité un travail de coordination et de maintenance conséquent afin de rester malgré tout opérationnel en tout temps. Ce changement aura également demandé de nombreuses heures de formation des préposés à la maintenance ainsi que des leçons d'introduction pour l'ensemble des porteurs de la PROV. La qualité de ces appareils, leur facilité d'engagement ainsi que le confort de travail offert sont un vrai pas en avant dans l'engagement de la PR.

8.4.1 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 407 heures de la part des personnes chargées de les assurer.









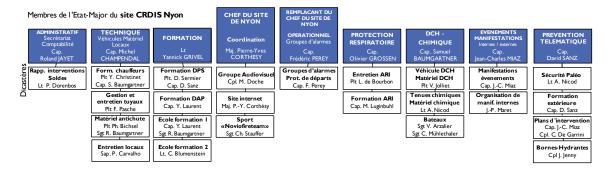
9. Organes d'intervention

9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement



9.1.3 Effectif

133
137
36
29
59
13

2 sapeurs-pompiers ont été transférés depuis un autre site suite à leur déménagement. Il sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu II démissions durant l'année, principalement pour des raisons de déménagement mais également pour atteinte de limite d'âge, pour causes professionnelles ou par manque de motivation.







9.1.4 Exercices

Exercices du DPS:

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers:

- o Une théorie et des exercices sur les tactiques et techniques d'engagement de la mousse ;
- o Des exercices d'engagement dans un talus avec matériel antichute ;
- o Une théorie sur les dangers de l'électricité;
- o Un exercice d'engagement pionnier avec 3 véhicules impliqués et le travail conjoint avec les ambulanciers;
- o Des exercices sur les techniques d'engagement de la ventilation ;
- o Une théorie et de la pratique sur les NAC;
- o La présentation des nouveaux kits AMOK (saignements massifs) ;
- o Une introduction aux dangers ferroviaires et la présentation du train d'extinction (TES) de Genève ;
- o La formation sur la nouvelle remorque semoir utilisée lors de pollution sur route ;
- o Des présentations et explications du nouveau matériel reçu en cours d'année (détecteurs mono-gaz).

Exercices du DAP:

Le personnel du détachement d'appui (DAP) a pu effectuer des cours pour la mise en place du dispositif 110 mm, l'utilisation de l'échelle remorquable et l'engagement des cellules éclairages et de motopompes.

Ecole de formation 2:

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une 2ème année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. En 16 heures, ces membres du DAP reçoivent une formation de base dans les domaines du DCH, chimique, désincarcération et ventilation.

Formation des cadres, chauffeurs et diverses :

- o Les chauffeurs pour véhicules légers ont notamment perfectionné leur conduite avec remorque, notamment pour les manœuvres.
- o Les chauffeurs pour véhicules lourds ont été formés sur les nouveaux véhicules, à savoir le tonnepompe Z123 et le véhicule porte-berce Z173.
- o Une partie des chauffeurs ont pu bénéficier d'une formation de conduite sur neige en début d'année.
- o Les pilotes de bateau se sont quant à eux perfectionnés sur la mise à l'eau du Pollux, ainsi que la navigation avec les cartes maritimes.
- o Les officiers et sous-officiers ont effectué différents exercices de tactiques avec plusieurs scénarios mis en place et les officiers ont également eu une présentation et visite de la CTA à Pully.
- o 2 intervenants ont pu participer à une formation organisée par le GESIP à Paris sur les feux d'hydrocarbures.
- o La permanence pour les week-ends et les jours fériés, formée de 6 personnes, effectue une formation de détail d'une heure et demie chaque dimanche de l'année.

En termes de statistiques au ler janvier 2018 :

- o 57 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- o 45 chauffeurs poids lourds sont formés;
- o 35 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI;
- o 14 pilotes bateau sont formés;
- o 6036 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- o 780 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.





9.1.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales:

Manifestations du ler août : la garde du ler août a été assurée par une permanence élargie présente en caserne durant toute la soirée et par des détachements sur les sites des feux des communes de Duillier, Prangins, Crans, Grens et Nyon.

Manifestations privées

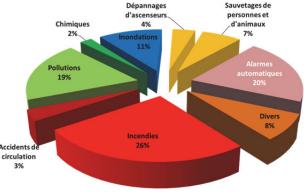
Paléo: la 42e édition du Paléo Festival a débuté le mardi 18 juillet pour se terminer le dimanche 23 juillet. Cette prestation représente 1983 heures assurées par 103 personnes provenant des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulés par les SDIS Terre-Sainte et Gland-Serine.

Caribana festival : le site de Nyon a assuré des prestations à Crans, ceci sous la forme de mise en place de matériel sur les sites et de séances de coordination journalières, mais sans personnel sur le terrain.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2017 les groupes du DPS de l'Ol Nyon sont intervenus à 382 reprises, réparties comme suit :

interventas a 302 reprises, repart	ics continue suit
Feux	100
Sauvetages	41
Désincarcérations	13
Inondations	42
Pollutions	71
Chimiques	8
Alarmes automatiques	77
Interventions diverses	30



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2017

Feu au château de Divonne-les-Bains le 18 janvier Feu de cabanon de jardin à Trélex le 8 avril Feu d'appartement dans une tour à Gland le 17 mai Pollution dans le port à Rolle le 25 mai Pollution au produit de traitement à Gilly le 26 mai Feu de transformateur sur le site GSK le 3 juin Pollution suite à travaux à St-Cergue le 23 août Intervention chimique sur le site GSK le 6 septembre Pollution accident de camion Aubonne le 11 sept. Pollution feu de tracteur à Gilly le 29 septembre Feu toiture immeuble à Nyon le 30 novembre

Feu d'un chalet à St-Cergue le 23 janvier Feu de hangar agricole à Mies le 9 mai Feu à la STEP de Coppet le 27 mai Feu dans une halle industrielle à Gland le 19 juillet Pollution fuite de mazout camion sur l'AR le 24 août Feu chambre dans une villa à Givrins le 2 octobre Intervention chimique à Gland le 19 décembre

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Venoge le 2 mai 2017, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 4ème place, mention bien, dans la catégorie Désincarcération;
- lère place, mention bien, dans la catégorie Combiné ;
- Meilleure donnée d'ordres au combiné pour le Cpl Julien MONNIER.





9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-Le Muids et d'une section DAP Z en appui.

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue







9.2.2 Effectif

Effectif au 1er janvier 2017 : Effectif au 1er janvier 2018 :	50 51	
Réparti de la façon suivante :		
Officiers:	9	
Sous-officiers:	12	
Sapeurs:	25	
Recrues:	5	

Nous avons eu 3 démissions et un transfert (départ) durant l'année

9.2.3 Exercices

Exercices du DPS:

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 11 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- o Différents exercices sur le thème chimique ABC et l'application du nouveau règlement;
- o Exercices d'engagement et évacuation sur le site de Monteret;
- o Formation continue aux techniques d'intervention feu;
- o Recherche et sauvetage en motoneige dans un endroit reculé du territoire ;
- o Perfectionnement des techniques d'intervention transfrontalières (SDIS 39) sur le site de l'Hôtel restaurant Franco-Suisse de La Cure.

Exercices du DAP:

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer des cours avec l'échelle remorquable, le matériel pour les inondations, ainsi que le matériel de ventilation et la motopompe. Il a également pu s'exercer aux techniques d'intervention feu ainsi qu'un engagement sur un objectif reculé et situé très à l'extérieur du réseau d'eau, en collaboration avec les ambulanciers d'AS Nyon.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers ont pu découvrir la technique de lecture des fumées, alors que les sous-officiers ont pu parfaire leur technique sur la maîtrise du CADAC. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite en milieu difficile et avec véhicules spéciaux (Quad, motoneige, Unimog).

En termes de statistiques au 1er janvier 2018 :

- "14 porteurs d'appareils respiratoires sont formés;
- 17 chauffeurs poids lourds sont formés;
- 1595 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- □ 80 heures d'école de conduite



9.2.4 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales:

Manifestations du l'er août : la garde du l'er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de l'er août à St-Cergue et à Arzier-Le Muids assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

Manifestations privées :

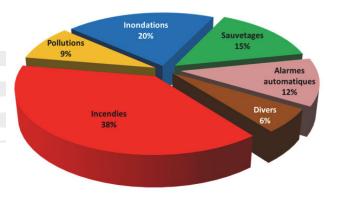
Brûler du bonhomme hiver à l'école d'Arzier, Tour du Pays de Vaud, Rétro-moto, Désalpe, le téléthon, les brûle-sapins.

9.2.5 Interventions et faits marquants

En 2017, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 34 reprises, réparties comme suit :

. opai also committe sait.	
Feux	13
Sauvetages	5
Pollution	3
Inondations	7
Alarmes automatiques	4
Interventions diverses	2

80 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 20 % la nuit et 25 % durant le week-end. Faits marquants : stabilité du nombre d'interventions, de plus en plus axées sur le sauvetage et les éléments naturels.



Interventions les plus importantes en 2017

Feu de toiture d'un chalet aux Pralies ;

Sauvetage d'un veau nouveau-né dans une fosse à purin ;

Sauvetage de deux chatons coincés derrière un tableau de bord de voiture.

9.2.6 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Venoge le 2 mai 2017, l'équipe du site de St-Cergue engagée a obtenu le résultat suivant :

o 5ème place pour l'équipe échelle remorquable



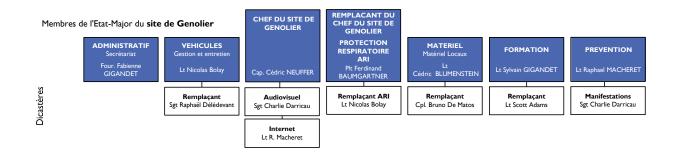




9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.



Réparti de la façon suivante :		
Officiers:	8	
Sous-officier:	9	
Sapeurs:	20	
Recrues:	5	

Nous avons eu 6 démissions et un transfert (départ) durant l'année.

9.3.2 Exercices

Exercices du DPS:

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- o Différents exercices sur le thème des échelles, les feux de cheminées, simulation de feu d'appartement, petits feux domestiques, travail avec le simulateur incendie, les NAC (nouveaux animaux de compagnie), les lances :
- o Le sanitaire, défibrillateur, accidents domestiques avec bébés et enfants ;
- o Joutes afin de créer la cohésion entre anciens et jeunes ;
- o Formation ABC (thème de l'année).

Exercices du DAP:

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer ses cours avec les membres du DPS sur les mêmes thèmes (hors sanitaire et ABC).

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers et les sous-officiers ont travaillés sur le CADAC.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite en faisant du roulage individuellement.

En termes de statistiques au ler janvier 2018 :

- 12 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 14 chauffeurs poids lourds sont formés;
- 1474 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- 30 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.





9.3.3 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du l'er août : la garde du l'er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes à Genolier, Givrins et Trélex assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

Manifestations privées

Le carnaval de Genolier, la brocante de Genolier et le Retro-moto.

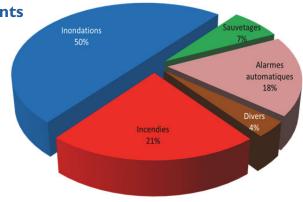
9.3.4 Interventions et faits marquants

Du l'er janvier au 31 décembre 2017, les groupes du DPS de l'Ol Genolier sont intervenus

à 28 reprises, réparties comme suit :

Feux	6
Sauvetages	2
Inondations	14
Alarmes automatiques	5
Interventions diverses	1

19 de ces alarmes ont eu lieu le jour (68%), et 9 la nuit (32%)



Faits marquants : Les interventions ont doublé par rapport à l'année demière avec notamment plus d'incendies et d'inondations.

Le 13 mai s'est déroulé les portes ouvertes de la nouvelle caserne. Cette journée a permis de présenter ce magnifique outil de travail à la population de la région et aux autorités des 3 communes. La palette des missions du site de Genolier a pu être démontrée aux visiteurs et des stands ludiques et pratiques ont été mis à disposition du public.

Interventions les plus importantes en 2017

Feu de cabanon de jardin à Trélex, le 8 avril Feu d'appartement à Givrins, le 2 octobre Tempête le 14 septembre

9.3.5 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Venoge le 2 mai 2017, l'équipe du site de Genolier engagée a obtenu le résultat suivant :

o 8ème place pour l'équipe motopompe



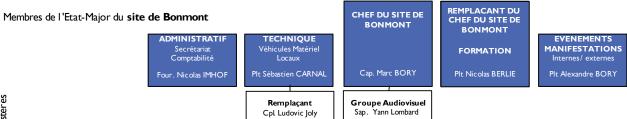


9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAPY qui intervient sur les communes d'Amex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserex, Gingins et La Rippe. « DAPY » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement



9.4.3 Effectifs

Effectif au ler janvier 2017 : Effectif au ler janvier 2018 :	39 40	
Réparti de la façon suivante		
Officiers:	6	
Sous-officiers:	7	
Sapeurs:	23	
Recrues:	4	
Nous avons eu 4 démissions durant l'anr	née	

9.4.4 Exercices

incorporation.

Exercices du DAP:

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 3 exercices répartis sur des soirées et samedis. Les thèmes traités ont été :

- o Extinction et moyens à dispositions;
- o Déploiement et transport d'eau;

et l'arrivée d'un sapeur-pompier en double

Inondations.

Formation des cadres :

Les officiers et sous-officiers se sont formés aux interventions NAC (nouveaux animaux de compagnie) et ont pu parfaire leur technique sur la conduite et la gestion des interventions.

En termes de statistiques au 1er janvier 2018 :

o 514 heures d'exercices avec les cours de cadres.





9.4.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du l'er août : la garde du l'er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Borex, La Rippe, Chéserex et Gingins assurant ainsi une présence auprès de la population.

Manifestations privées :

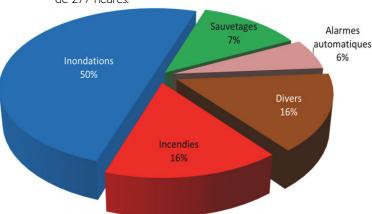
- Il demandes réparties sur 18 plages horaires, dont les plus importantes sont :
- o Le Troc de printemps et d'automne à Chéserex,
- o Le concours Hippique à Gingins,
- o 3 soirées de concert à l'Abbaye de Bonmont,
- o La course de vélo de la Barillette.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1 er janvier au 31 décembre 2017, les groupes du DAP de l'Ol Bonmont sont intervenus à 32 reprises, réparties comme suit :

COTTITIE SQLE.	
Incendies	5
Sauvetage	4
Inondations	16
Alarmes automatiques	2
Divers	5

Les 32 alarmes ont mobilisé 226 sapeurs pour un total de 277 heures.



Faits marquants:

Forte augmentation du nombre d'interventions, avec 20 cas de plus par rapport à l'année précédente dû notamment à la météo.

Intervention la plus importante en 2017 Tempête sur le secteur le 14 septembre

II8 O DISS

9.4.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Venoge le 2 mai 2017, l'équipe du site de Bonmont engagée a obtenu le résultat suivant :

o 6ème place pour l'équipe motopompe



10. Liste des abréviations

ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
ВН	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers I ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendamerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
Ol	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage héliporté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe







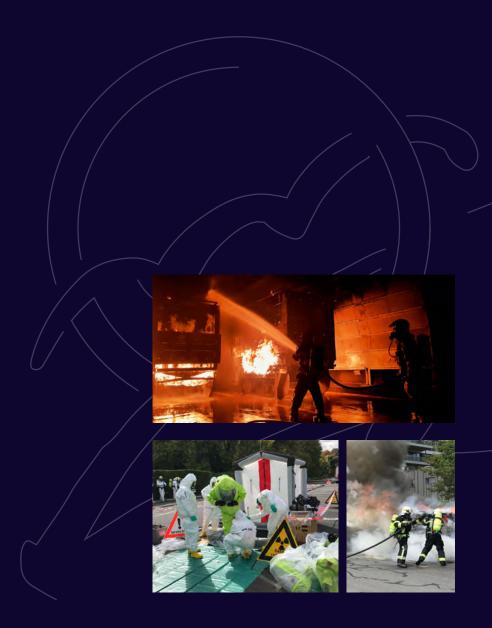
IMPRESSUM

Avril 2018 Date: Editeur: SDIS Nyon-Dôle

Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle

Photographies: Impression: Graphisme: Appi à Gland Fabrice Nassisi







Unis et engagés dans la même Þassion

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS





www.sdis-nyon-dole.ch